

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **18 (1947)**

Heft 5

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

P 34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

..... CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XVIII^e ANNÉE

N^o 5

MAI 1947

SOMMAIRE :

*Les dangers qui menacent notre industrie horlogère (René Robert, Cons. nat.)
Invitation à adhérer à l'ADIJ*

Les dangers qui menacent actuellement notre industrie horlogère

*Conférence donnée par M. le conseiller national René Robert
le 18 janvier 1947, à St-Imier, sous les auspices de l'ADIJ¹*

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier votre président de ses paroles de bon accueil. J'y ai été très sensible, comme j'ai été sensible aux applaudissements avec lesquels vous lui avez marqué votre approbation.

Je dois vous avertir que mon travail m'empêche de préparer des conférences écrites. Je ne dispose pas du temps nécessaire. D'ailleurs, une certaine expérience des assemblées publiques m'a appris qu'il est préférable souvent de s'entretenir simplement, sans apprêt, avec les auditeurs, en se laissant aller à l'inspiration du moment. Les discours écrits, surtout s'ils ont une certaine durée, sont assez difficiles à suivre. Tandis qu'un discours improvisé est parfois moins fatigant pour l'auditoire. Vous en serez juges, et si vous n'êtes pas satisfaits, je vous dispense d'applaudir quand j'aurai terminé.

Je dois m'occuper spécialement aujourd'hui de l'industrie horlogère, puisque c'est de cela que votre Comité m'a chargé.

A l'heure qu'il est, à l'étranger comme en Suisse, l'industrie horlogère est l'objet de critiques fort déplacées. On l'accuse d'attirer à elle, par l'appât de salaires exagérés, toute la main-d'œuvre disponible, et de recruter ses ouvriers dans toutes les autres branches de production, notamment à la campagne. On croit généralement que pendant l'actuelle période de prospérité, elle a augmenté énormément ses effectifs ouvriers, que les bénéfices des fabricants d'horlogerie sont si considérables qu'ils rendent notre industrie indigne d'un ménagement quelconque. Aujourd'hui,

1) Nous nous excusons de ne pouvoir publier le texte de cette conférence qu'aujourd'hui.
ADIJ.